

OBJECTIFS

- Acquérir les principes fondamentaux de la sécurité au travail
- Maîtriser les principales obligations réglementaires en matière de sécurité au travail
- Identifier les principaux risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs

PUBLIC

Toute personne souhaitant s'initier à la prévention des risques professionnels
Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

CONTENU

- La réglementation applicable en matière de santé sécurité au travail : les principes généraux de prévention.
- L'obligation de sécurité et de résultat de l'employeur.
- La démarche d'identification et d'évaluation des risques sur les lieux de travail (éléments clefs du document unique).
- Les principaux risques et ambiances au poste de travail
- La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Les interlocuteurs en santé sécurité au travail et focus sur le CSE/CSSCT
- Les formations à la sécurité
- La gestion des entreprises extérieures (plan de prévention et protocole de sécurité)

LE CONSEIL DE CNPP

Pour les personnes souhaitant approfondir les connaissances acquises au cours de cette formation, il est possible de suivre soit des séminaires spécifiques, soit le cycle technique sécurité et santé au travail (réf. BL-HSE-INSSAT-CT).

Le CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques, a pour vocation de développer, diffuser et évaluer les connaissances et savoir-faire dans les domaines de la gestion des risques, de la sécurité générale, des risques environnementaux, des risques d'incendie et d'explosion, de malveillance ainsi que des risques professionnels pour l'Homme au travail.

DURÉE

2 jours – 14 heures

TARIFS

1 080 € HT

DATES

20, 21 janvier 2022
11, 12 mai 2022
15, 16 septembre 2022
16, 17 novembre 2022

LIEU

Aix en Provence, Paris, Mulhouse, Nantes, Lyon

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours – Exercices –
Alternance de mise en applications
– retours d'expériences

INTERVENANTS

Experts dans la prévention des risques professionnels

